

A2DV
SARL au capital de 2 000 euros,
immatriculée au RCS de TOURS sous le numéro 948 333 083,
dont le siège social est situé 2 RUE DES AMARANTES 37800 POUZAY

TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 19 FÉVRIER 2026

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 3 768,28 euros.

L'Assemblée générale prend acte en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 10 712,57 euros.

Il est décidé d'affecter le résultat de l'exercice en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 14 480,85 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Le Gérant

Zone de signature



Certifié conforme

Etats financiers

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)		31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit - non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial	15 000		15 000	15 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	7 603	- 4 562	3 041	3 887
Autres immobilisations corporelles	28 629	- 18 761	9 869	13 946
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	80		80	80
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	566		566	546
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	51 878	- 23 322	28 556	33 459
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements	6 713		6 713	
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	2 764	- 250	2 514	15 138
Autres créances	1 407		1 407	2 605
Charges constatées d'avance	78		78	
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	11 863		11 863	1 849
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	22 824	- 250	22 574	19 592
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des obligations (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)	74 703	- 23 572	51 130	53 051
(1) Dont à moins d'un an (brut)				
(2) Dont à moins d'un an (brut)	3 948			
Clause de réserve de propriété - Immobilisations				
Clause de réserve de propriété - Stocks				
Clause de réserve de propriété - Créances				

Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (1)	2 000	2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	200	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 713	
Report à nouveau		- 269
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 768	11 181
Acomptes sur dividendes		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	16 681	12 913
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (2)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 620	31 448
Emprunts et dettes financières diverses (3)	30	37
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 553	3 967
Dettes fiscales et sociales	948	4 433
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	300	254
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES (III)	34 450	40 139
Ecart de conversion et différences d'évaluations - passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	51 130	53 051
(1) Dont versé		
(2) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 924	
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'affaires		
Ventes de marchandises		
Production vendue	95 513	89 352
Chiffre d'affaires net	95 513	89 352
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	350	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	141	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	96 004	89 353
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variations de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	33 008	28 509
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)	- 6 713	
Autres achats et charges externes (1) (2)	35 268	25 014
Impôts, taxes et versements assimilés	478	903
Salaires	20 105	13 145
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 496	7 892
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		350
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	181	121
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	90 824	75 934
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	5 180	13 419
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participation (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts de produits assimilés (3)	18	
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	18	
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	926	1 180
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	926	1 180
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	- 908	- 1 180
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	4 272	12 238
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	504	1 057
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	96 022	89 353

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	92 253	78 171
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 768	11 181
(1) Redevances de crédit-bail mobilier	8 578	2 145
(2) Redevances de crédit-bail immobilier		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Faits caractéristiques

Aucun évènement postérieur à la clôture n'a été constaté.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- * Installations techniques, matériels et outillages industriels : de 4 ans à 5 ans
- * Autres immobilisations corporelles : de 3 ans à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Stocks

Mode de valorisation des stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

Conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013, les entreprises ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (modalités qualifiées de modalités simplifiées).

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

